



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lyon, le 26/07/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sujet du communiqué

Amélioration de la mobilité entre Saint-Étienne et Lyon

A7 – circulation modifiée du 29 août au 9 décembre 2022 entre Saint-Fons et Ternay

Direction interdépartementale des routes Centre-Est Service d'ingénierie routière de Lyon

Tél : 04 69 16 62 31

Mél. : sir-lyon.dirce@developpement-durable.gouv.fr

Mél : com.dirce@developpement-durable.gouv.fr

Immeuble La Villardière

228 rue Garibaldi

69446 LYON Cedex 03

1/4

Du 29 août au 9 décembre 2022, la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR Centre-Est) procédera à la réalisation de travaux de minéralisation du terre-plein central de l'autoroute A7 entre Feyzin et Saint-Fons. Ces travaux font suite à ceux réalisés de mars à juin 2022 qui ont permis le renforcement des piles de trois ouvrages et la réhabilitation du terre-plein central de la station TotalEnergies à l'échangeur de Solaize.

Les travaux en question s'inscrivent dans une opération, dont le coût s'élève à 6 M€. Ils consistent à :

- Remplacer les glissières métalliques du terre-plein central de l'autoroute par des glissières en béton sur une distance de 2,5 km entre le viaduc de Pierre-Bénite et la station TotalEnergies.
- Minéraliser l'espace entre les glissières du terre-plein central pour supprimer la végétation invasive au centre de la route, dont l'entretien entraîne une gêne à l'usager.

[Retrouvez les différentes phases de travaux dans le dossier de presse « Amélioration de la mobilité entre Saint-Étienne et Lyon – Minéralisation du terre-plein central de l'A7 entre Saint-Fons et Ternay : Deuxième phase de travaux ».](#)

Les travaux seront réalisés intégralement de nuit (21 h – 4 h), du lundi soir au vendredi matin, hors jours fériés. En journée, la zone de chantier sera protégée par des glissières préfabriquées en béton. À partir du 29 août, la vitesse sera abaissée à 70 km/h au nord de l'échangeur n°7 (Solaize) et le marquage au sol

sera modifié dans le sens Marseille → Lyon afin de réduire la largeur des voies et de la bande d'arrêt d'urgence.

Pendant la durée des travaux il est envisagé d'installer un radar de chantier afin d'améliorer la sécurité des travailleurs.

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des impacts sur la circulation pendant les nuits de chantier.

	Sens Lyon → Marseille	Sens Marseille → Lyon
Du 29/08 au 02/09	<p>De nuit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Neutralisation des voies rapide et médiane entre les échangeurs n°6 (Feyzin) et n°7 (Solaize) - Limitation de vitesse à 70 km/h <p>De jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limitation de vitesse à 70 km/h et interdiction de dépassement pour les poids lourds 	<p>De nuit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fermeture complète entre le nœud de Ternay et l'échangeur n°6 (Feyzin)³ - Déviation par l'A46 Sud pour les usagers en provenance de Marseille et par la RD312 pour ceux en provenance de Solaize - Limitation de vitesse à 70 km/h et interdiction de dépassement pour les poids lourds <p>De jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déport de la voie de gauche avec rétrécissement des voies médiane et rapide - Limitation de vitesse à 70 km/h
Du 05/09 au 09/09	<p>De nuit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fermeture complète entre l'échangeur n°6 (Feyzin) et le nœud de Ternay⁴ - Déviation par l'A46 Sud pour les usagers en provenance de Lyon et la RD312 pour ceux en provenance de Solaize <p>De jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limitation de vitesse à 70 km/h et interdiction de dépassement pour les poids lourds 	<p>De nuit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Neutralisation des voies rapide et médiane entre les échangeurs n°7 (Solaize) et n°6 (Feyzin) - Limitation de vitesse à 70 km/h et interdiction de dépassement pour les poids lourds <p>De jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déport de la voie de gauche avec rétrécissement des voies médiane et rapide - Limitation de vitesse à 70 km/h et interdiction de dépassement pour les poids lourds
Du 12/09 au 10/11	<p>De nuit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Neutralisation des voies rapide et médiane entre les échangeurs n°6 (Feyzin) et n°7 (Solaize) - Limitation de vitesse à 70 km/h et interdiction de dépassement pour les poids lourds <p>De jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limitation de vitesse à 70 km/h et interdiction de dépassement pour les poids lourds 	<p>De nuit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Neutralisation des voies rapide et médiane entre les échangeurs n°7 (Solaize) et n°6 (Feyzin) - Limitation de vitesse à 70 km/h et interdiction de dépassement pour les poids lourds <p>De jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déport de la voie de gauche avec rétrécissement des voies médiane et rapide - Limitation de vitesse à 70 km/h et interdiction de dépassement pour les poids lourds
Du 14/11 au 02/12	<p>Nuit et jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limitation de vitesse à 70 km/h et interdiction de dépassement pour les poids lourds 	<p>Nuit et jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déport de la voie de gauche avec rétrécissement des voies médiane et rapide - Limitation de vitesse à 70 km/h et interdiction de dépassement pour les poids lourds
Du 05/12 au 09/12	<p>De nuit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Neutralisation des voies rapide et médiane entre les échangeurs n°6 (Feyzin) et n°7 (Solaize) - Limitation de vitesse à 70 km/h et interdiction de dépassement pour les poids lourds <p>De jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limitation de vitesse à 70 km/h et interdiction de dépassement pour les poids lourds 	<p>De nuit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fermeture complète entre le nœud de Ternay et l'échangeur n°6 (Feyzin)³ - Déviation par l'A46 Sud pour les usagers en provenance de Marseille et par la RD312 pour ceux en provenance de Solaize <p>De jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déport de la voie de gauche avec rétrécissement des voies médiane et rapide - Limitation de vitesse à 70 km/h et interdiction de dépassement pour les poids lourds

Direction interdépartementale des routes Centre-Est
Service SIR de Lyon

Tél : 04 69 16 62 31

Mél. : sir-lyon.dirce@developpement-durable.gouv.fr

Mél : com.dirce@developpement-durable.gouv.fr

Immeuble La Villardière

228 rue Garibaldi

69446 LYON Cedex 03

1 Plan de déviation n°1 : Fermeture des bretelles de l'échangeur n°7 (Solaize) dans le sens Marseille → Lyon



2 Plan de déviation n°2 : Fermeture de la bretelle de sortie de l'échangeur n°6 (Feyzin) dans le sens Marseille → Lyon



**Direction interdépartementale des routes Centre-Est
Service SIR de Lyon**

Tél : 04 69 16 62 31

Mél. : sir-lyon.dirce@developpement-durable.gouv.fr

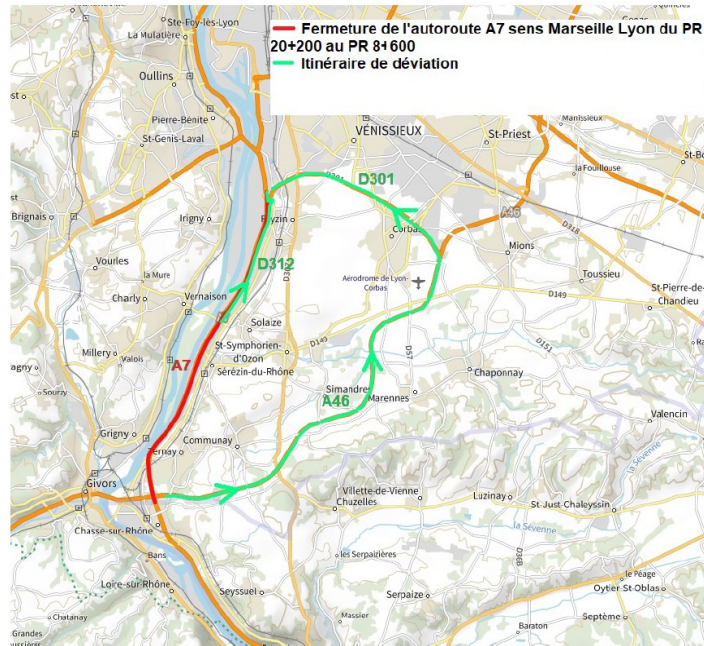
Mél : com.dirce@developpement-durable.gouv.fr

Immeuble La Villardière

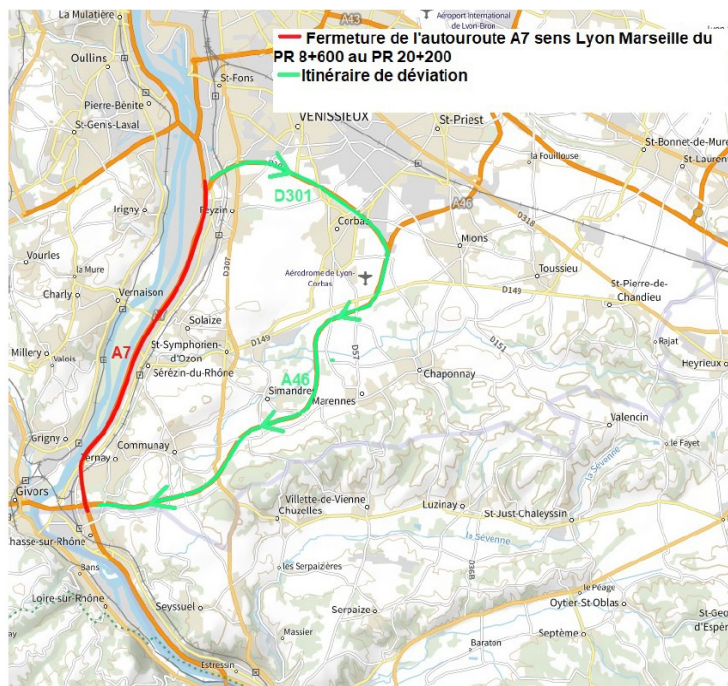
228 rue Garibaldi

69446 LYON Cedex 03

3Plan de déviation n°3 : Fermeture de l'autoroute dans le sens Marseille → Lyon entre le nœud de Ternay et l'échangeur n°6 (Feyzin)



4Plan de déviation n°4 : Fermeture de l'autoroute dans le sens Lyon → Marseille entre l'échangeur n°6 (Feyzin) et le nœud de Ternay



La Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est invite les usagers à la plus grande prudence sur les zones de chantier, à consulter le site www.dir-centre-est.fr, et les remercie pour leur compréhension.

Direction interdépartementale des routes Centre-Est
Service SIR de Lyon

Tél : 04 69 16 62 31

Mél. : sir-lyon.dirce@developpement-durable.gouv.fr

Mél : com.dirce@developpement-durable.gouv.fr

Immeuble La Villardière

228 rue Garibaldi

69446 LYON Cedex 03